



BEL.05

# PRÉAMBULE

Les professionnels manifestent naturellement une sensibilité éthique face à des situations complexes, mais manquent souvent des compétences nécessaires pour conduire une réflexion éthique structurée.

Il en résulte fréquemment une difficulté à identifier clairement les pistes pouvant mener à la résolution de dilemme et à une prise de décision qui soit éthiquement acceptable et partagée par l'ensemble des intervenants sur la situation.

# KESAKO

**LA BULLE ÉTHIQUE LOCALE 05 propose un espace de réflexion, de dialogue et de co-construction autour des enjeux éthiques de la relation d'aide et de soin à domicile.**

Elle vise à garantir un cadre bienveillant, respectueux et structuré pour toutes les personnes qui y participent.

# VALEURS ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

LA BEL 05 adopte les **4 PRINCIPES FONDAMENTAUX** de la réflexion éthique :

- **LE RESPECT DE L'AUTONOMIE** DE LA PERSONNE : respect de la dignité humaine et de ses droits fondamentaux (protéger la vie, la liberté, la sécurité, la liberté d'expression, etc.)
- **LA JUSTICE** : agir avec justice, assumer les conséquences de ses actes.
- **LA BIENFAISANCE** : agir avec bienveillance, avoir le souci de l'autre.
- **LA NON MALFAISANCE** : ne pas nuire.

# VALEURS ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Elle s'appuie également sur LES PRINCIPES DE LA CHARTE « **ETHIQUE & RELATIONS DE SOIN AU DOMICILE** » :

- **RECONNAISSANCE DE LA PERSONNE** : toute personne est reconnue dans son droit à bénéficier d'un soin et d'un accompagnement dignes, personnalisés et compétents au domicile
- **RESPECT DE LA PERSONNE DANS SON ENVIRONNEMENT PRIVÉ** : respect de l'intimité de la personne dans son lieu de vie, de ses choix de vie et de ses valeurs
- **PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE DANS L'ORGANISATION DES SOINS** : dans la mesure du possible, les préférences de la personne sont déterminantes dans le choix des intervenants et l'organisation des soins
- **RECONNAISSANCE DES AIDANTS ET DES PROCHES**
- **RECONNAISSANCES DES INTERVENANTS PROFESSIONNELS** : la personne doit en retour permettre aux intervenants professionnels d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions d'accueil, de respect et de considération.

# RÔLE

- LA BEL 05 se propose d'être une cellule de réflexion éthique pour les **professionnels du soin et de l'accompagnement intervenants au domicile.**
- Du fait de leur mode d'activité souvent solitaire, ces professionnels doivent pouvoir bénéficier d'un soutien lorsqu'ils sont confrontés à des prises en charge où l'appréciation des risques les exposent à des situations de dilemmes.

# MISSIONS

- Une mission **d'accompagnement et d'aide à la réflexion** concernant les aspects éthiques de la pratique du soin et de l'accompagnement à domicile.
- Une mission **d'aide à la décision** : elle apporte un éclairage et/ou un avis consultatif sur la situation et les problématiques exposées, en réponse à une saisine. Cet avis ne sert qu'à permettre une meilleure compréhension des enjeux et ne s'impose, ni ne se substitue, aux acteurs du soin et de l'accompagnement.
- Une mission de **soutien** dans les situations de crise.
- Une mission **d'identification des problèmes éthiques** auxquels sont confrontés les intervenants professionnels dans leur pratique à domicile.

# COMPOSITION

Elle se compose de membres volontaires :

- d'un ou plusieurs coordonnateurs nommés par la BEL 05 : ces coordonnateurs sont issus des deux structures porteuses du projet, le DAC 05 et le CRT La Sentinel
- d'un animateur des réunions
- d'un ou plusieurs professionnels du soin à domicile
- d'un ou plusieurs professionnels de l'aide à domicile
- d'un ou plusieurs professionnels hospitaliers en lien avec le domicile (EMG, EMSP, HAD)
- d'un ou plusieurs professionnels de SMR
- d'un professionnel de la Plateforme des aidants
- de bénévoles d'accompagnement.

# SAISINES

- La réflexion pourra porter sur des situations complexes en cours ou revenir sur des situations passées, afin d'apporter un éclairage et d'aider, si besoin, à la prise de décision.
- Les questions pourront concerner à la fois les problèmes médicaux, sanitaires et sociaux.
- Les situations seront anonymisées avant d'être envoyées à l'équipe de coordination.
- Cette dernière prendra connaissance des saisines et analysera les questions posées à travers elle pour essayer de clarifier ce qui relève, ou non, d'un point de vue éthique.

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**